

Moyen-Orient: La Commission octroie une aide humanitaire de 10 millions d'euros en faveur des Palestiniens

La Commission européenne a approuvé l'octroi d'un montant de 10 millions d'euros pour un dispositif d'aide humanitaire en faveur des victimes de la crise dans les Territoires palestiniens et des réfugiés palestiniens au Liban. Les fonds, alloués par l'intermédiaire de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), placé sous la responsabilité du commissaire Poul Nielson, permettront de répondre aux principaux besoins alimentaires, sanitaires, domestiques et en matière d'approvisionnement en eau et d'installations sanitaires ainsi que de protection des groupes vulnérables. Le programme sera mis en œuvre par les partenaires habituels d'ECHO tels que les organisations non gouvernementales et le Comité international de la Croix-Rouge. ECHO a une longue tradition d'aide humanitaire aux populations les plus vulnérables du Moyen-Orient. Cette dernière décision de financement porte à 100 millions d'euros l'aide allouée aux victimes de la crise qui sévit depuis le début de la seconde Intifada en septembre 2000.

Le conflit israélo-palestinien en cours a provoqué une grave crise humanitaire. Les restrictions de mouvements, les fermetures de frontières et les couvre-feu ont eu un effet dévastateur sur l'économie palestinienne, qui s'est réduite de moitié alors que la population a augmenté de 9 %. Chômage et pauvreté sont en hausse: plus de la moitié de la population active est sans emploi et près de deux millions de Palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza - quelque 60 % de la population - vivent actuellement en dessous du seuil de pauvreté reconnu de 2 \$ par jour. L'accès aux services de base est limité et de nombreux habitants ne peuvent se procurer des biens de première nécessité, notamment de la nourriture. Par conséquent, la dépendance par rapport à l'assistance humanitaire se renforce.

La présente décision de financement répond à des besoins humanitaires par le biais d'opérations visant à stimuler des débouchés, à augmenter le revenu des ménages et à renforcer l'autonomie, de l'amélioration des conditions sanitaires et de l'accès à l'approvisionnement en eau et aux installations sanitaires, ainsi que d'une assistance psychosociale (principalement pour les enfants) et d'actions de protection.

Les réfugiés palestiniens au Liban, dont plus de la moitié vivent dans des camps surpeuplés et dépourvus de toute hygiène, dépendent de l'assistance permanente de la communauté internationale. Exclus de l'aide de l'État et empêchés de travailler dans plus de 70 professions, ils sont confrontés à d'innombrables problèmes socio-économiques et sanitaires. La présente décision de financement couvre la mise en œuvre de programmes de soins de santé spéciaux en faveur des mères et des enfants, l'assistance psychosociale en faveur des jeunes et l'amélioration de l'accès à l'approvisionnement en eau et aux installations sanitaires pour les couches les plus vulnérables. Pour de plus amples informations :

http://europa.eu.int/comm/external_relations/index.htm